

Communiqué de presse

Analyse 2026 sur l'assurance de base des caisses maladie

Helsana défend sa position de leader du marché

Helsana compte le plus grand nombre de personnes assurées dans l'assurance de base en 2026. La plus forte croissance entre 2025 et 2026 a été enregistrée par la deuxième caisse, CSS. Le Groupe Mutuel et Concordia ont perdu le plus grand nombre d'assurées et d'assurés. En outre, on observe que la sensibilité aux prix continue d'augmenter lorsqu'il s'agit de choisir une caisse-maladie. Néanmoins, un bon quart des adultes interrogés restent fidèles au modèle standard coûteux permettant de choisir librement son médecin. Tels sont les résultats de l'analyse Comparis sur l'assurance de base des caisses maladie en 2026.

Zurich, le 23 juin 2026— De 2025 à 2026, les primes de l'assurance de base ont augmenté en moyenne de 4,4 %. Il s'agit d'un bond nettement plus faible que les années précédentes. Néanmoins, il y a eu des changements importants au niveau des caisses maladie.

CSS et Helsana ont enregistré la plus forte croissance

Avec 90 694 nouvelles clientes et nouveaux clients, soit une augmentation de 6 % du portefeuille, CSS est la caisse maladie qui a le plus profité de la croissance. Avec un total de 1 561 976 personnes assurées, la Luzerner Kasse est cette année encore numéro deux sur le marché suisse de l'assurance de base.

Avec 1 598 000 nouvelles affiliations (soit une hausse de 69 000, ou 5 %), Helsana défend sa position de leader du marché. De son côté, avec 41 500 assurés et assurées de base supplémentaires, Visana est la troisième caisse à avoir enregistré la plus forte croissance et se situe désormais à la cinquième place, avec 737 500 clientes et clients. En pourcentage, l'augmentation ou la perte a été relativement modérée pour toutes les grandes caisses maladie et, contrairement aux années précédentes, elle s'est située dans une fourchette à un chiffre.

« Plus les augmentations de primes sont importantes, plus les écarts de primes entre les caisses ainsi que le nombre de personnes qui changent de caisse sont élevés. Des augmentations modérées des primes évitent également le risque qu'un assureur soit beaucoup moins cher que la concurrence et gagne un très grand nombre de clientes et clients qu'il perdra ensuite en leur demandant des primes plus élevées. Il est remarquable de constater que les deux plus grands assureurs maladie, Helsana et CSS, qui comptent désormais près d'un tiers des assurés de base, creusent constamment l'écart avec la concurrence », explique Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis.

Groupe Mutuel est la perdante de l'année

Avec une perte de 44 000 personnes assurées (soit 4 % de son portefeuille), Groupe Mutuel est la perdante de l'année. Proportionnellement, c'est Aquilana, beaucoup plus petite, qui a perdu le plus d'assurées et d'assurés, avec une baisse de 7 % (soit - 4687 personnes).

« Avec des réserves limitées, le Groupe Mutuel a moins de marge de manœuvre sur les primes que ses grands concurrents et, après une courte phase de croissance, il perd à nouveau des clientes et clients. Aquilana, Concordia et KPT perdent à nouveau une partie de la clientèle qu'elles avaient auparavant gagnée grâce à des primes basses », explique Felix Schneuwly.

Évolution des caisses d'assurance maladie au cours de l'année écoulée



Nombre d'assurés au 1er janvier 2026 par rapport à l'année précédente

Assureurs	2025	2026	Différence par rapport à l'année précédente	Variation en %
Helsana	1,529,000	1,598,000	69,000	5%
CSS	1,471,282	1,561,976	90,694	6%
Groupe Mutuel	993,500	949,500	-44,000	-4%
Swica	851,000	861,000	10,000	1%
Visana-Gruppe	696,000	737,500	41,500	6%
Assura	714,000	722,000	8,000	1%
Concordia	713,533	676,528	-37,005	-5%
Sanitas	648,000	664,000	16,000	2%
KPT	468,000	440,000	-28,000	-6%
Sympany	276,200	267,300	-8,900	-3%
ÖKK	213,800	222,500	8,700	4%
Atupri	173,463	184,511	11,048	6%
EGK	95,000	90,000	-5,000	-5%
Aquilana	66,034	61,347	-4,687	-7%

Source : sondage Comparis auprès des caisses maladie

comparis.ch

[Vers le graphique \(code d'intégration en pièce jointe\)](#)

Un noyau stable d'assurées et d'assurés standard parmi les personnes à faible revenu

Une enquête représentative supplémentaire menée par Comparis auprès de 1034 personnes en avril 2026 montre un noyau stable de personnes ayant opté pour le modèle standard, c'est-à-dire avec libre choix du médecin. Un bon quart des personnes interrogées restent fidèles au modèle depuis des années – en 2026, ce chiffre était de 26 %. On observe toutefois des disparités croissantes aussi bien entre les tranches d'âge qu'en fonction du revenu brut des ménages.

Parmi les personnes dont le revenu mensuel brut est inférieur ou égal à 4000 francs, 34,0 % sont toujours assurées dans le modèle standard. Il s'agit certes d'une baisse significative depuis 2021,

comparis.ch SA
Birmensdorferstrasse 108
CH-8003 Zürich

où 41,8 % des personnes de cette classe de revenu étaient encore assurées dans le modèle standard. En revanche, cette proportion n'est que de 16,5 % chez les personnes ayant un revenu supérieur à 8000 francs. En 2021, elle s'élevait déjà à 21,2 %.

En ce qui concerne les modèles d'assurance alternatifs, auxquels sont désormais assurés les trois quarts des adultes, on observe, au cours des cinq dernières années, une nette évolution au détriment du modèle classique du médecin de famille. En 2021, 47,4 % des adultes en Suisse avaient encore opté pour le modèle du médecin de famille. En 2026, la proportion n'est plus que de 42,1 %.

En revanche, le modèle Telmed a gagné 5,5 points de pourcentage et sa part est passée de 13,4 % en 2021 à 18,9 % aujourd'hui. La part du modèle HMO (cabinets de groupe) est passée de 7,4 % en 2021 à 10,3 %.

77 % des adultes choisissent soit la franchise la plus basse, soit la plus élevée

La franchise la plus basse (300 francs) et la franchise la plus élevée (2500 francs) représentent ensemble près de 77 % de tous les niveaux choisis. Les franchises intermédiaires (500 à 2000 francs) sont en revanche nettement moins populaires, la franchise de 500 francs étant la plus importante dans cette fourchette avec 9,5 %.

La franchise de 300 francs est l'option la plus fréquemment choisie dans presque tous les modèles, en particulier dans le modèle du médecin de famille (20,2 % de toutes les personnes assurées au modèle du médecin de famille) et dans le modèle standard (11,3 % de toutes les personnes assurées au modèle standard).

En tant que deuxième choix le plus populaire, la franchise maximale est fortement représentée, surtout dans le modèle du médecin de famille (14,7 % des personnes assurées au modèle du médecin de famille) et dans le modèle Telmed, en pleine croissance (7,9 % des personnes assurées au modèle Telmed). Le modèle HMO est également remarquable : la franchise la plus élevée y est même choisie plus fréquemment (4,9 % des personnes assurées) que la franchise de base de 300 francs (3,7 %).

L'étude « Analyse de l'assurance maladie de base 2026 » contenant d'autres évaluations détaillées est disponible au téléchargement sur le site Internet de Comparis.

Méthode

L'enquête représentative a été réalisée en avril 2026 par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1034 adultes issus de toutes les régions de Suisse. La représentativité signifie que les participantes et participants à une enquête reflètent bien l'ensemble du groupe cible. En d'autres termes, les caractéristiques importantes telles que l'âge, le sexe ou la région de résidence sont réparties de la même manière que dans toute la population. Les résultats peuvent ainsi être extrapolés à l'ensemble de la population.

Informations complémentaires :

Felix Schneuwly

Expert Assurance maladie

Téléphone : 079 600 19 12

Courriel : media@comparis.ch

[comparis.ch](https://www.comparis.ch)

Annexe

Code d'intégration de l'infographie

« Évolution des caisses d'assurance maladie au cours de l'année écoulée »

iframe :

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/29264963/embed' title='Interactive or visual content'
class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;'
sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-
popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

script :

```
<div class="flourish-embed flourish-table" data-src="visualisation/29264963?1068018"><script
src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript></div>
```

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur, Richard Eisler. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.